

## Activités de recherche 2008-2016

**Alexandra Poli**

► **01/2012 – 02/2016 : « Mobilités Nord-Sud : nouvelles mobilités migratoires de l'Europe vers le Maghreb ». Programme de recherche Émergences, ville de Paris.**

Avec Giulia Fabbiano (CADIS, EHESS), Michel Peraldi (IRIS, EHESS), Liza Terrazzoni (CEMS, EHESS)

Ce projet de recherche s'est attaché à renouveler la réflexion sur les migrations et à revoir ses catégories analytiques classiques à travers une étude des « mobilités migratoires » Nord-Sud (Europe-Maghreb). Dans le cadre de ces mobilités, traditionnellement appréhendées sous l'angle du tourisme ou de l'expatriation administrative, de nouvelles figures émergent, révélant une diversification de pratiques, de profils et de logiques. Les retraités européens qui investissent dans les Suds, les « ryadistes » propriétaires de résidences secondaires, les entrepreneurs délocalisés, ou encore les binationaux incarnent quelques-unes des faces d'un monde migrant peu exploré par les sciences sociales. Il s'agit donc de repenser les mouvements Nord-Sud comme une variante des phénomènes migratoires contemporains.

### **Présentation**

De janvier 2012 à février 2016, une équipe du CADIS composée d'Alexandra Poli, Giulia Fabbiano, Michel Peraldi et Liza Terrazzoni a réalisé une recherche sur les mobilités de l'Europe vers le Maghreb, financée par le programme de soutien à la recherche « Émergence(s) » de la Mairie de Paris. Cette étude a pour ambition de renouveler la réflexion sur les phénomènes migratoires – traditionnellement appréhendés en tant que flux Sud-Nord – et leurs transformations dans un contexte globalisé. Cette recherche se structure autour de deux axes principaux : les trajectoires, les réseaux et les pratiques de la mobilité; les représentations et les impacts de la mobilité Nord-Sud. En appréhendant les circulations Nord-Sud comme des pratiques migratoires au même titre que les autres, cette recherche s'attache à questionner les catégories – expatriation, tourisme (résidentiel, mémoriel, religieux, etc.), volontariat international, coopération, entrepreneuriat, investissement immobilier, retour – qui servent le plus souvent à appréhender les déplacements à destination des pays de la rive sud de l'espace méditerranéen.

Cette étude propose d'engager la réflexion sur la jonction entre les approches des migrations et l'ensemble des expériences composites qui caractérisent les déplacements de l'Europe vers le Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) à partir de la notion de « mobilité ». Cette notion permet en effet non seulement de cerner ensemble des figures et des réalités sociales qui relèvent de registres différents et qui ne sauraient se réduire à des catégories étanches, mais également de revisiter la dichotomie classique opposant pays d'émigration et pays d'immigration et de l'inscrire dans un espace historiquement et politiquement marqué par l'expérience postcoloniale.

Étudier les circulations en provenance du nord conduit à interroger les changements qu'elles engendrent au sein des sociétés marocaines, algériennes et tunisiennes. Force est de constater que les trajectoires, les réseaux et les pratiques de mobilité sont à l'origine de multiples transformations aussi bien sur le plan des imaginaires individuels et collectifs que sur celui des

interactions à l'échelle locale, nationale, transnationale, voire globale. Ces mutations se traduisent par un mouvement de créativité culturelle et religieuse, une réorganisation de la structure urbaine, un renouvellement des normes et des codes familiaux (dans le cadre des unions mixtes, favorisées par la mobilité), et la production de nouvelles hiérarchies sociales, économiques et culturelles.

Dans cette recherche, l'étude des mobilités Nord-Sud se fonde sur les subjectivités individuelles, le rapport à soi, au politique, au social et au global que cette expérience met en jeu à partir d'une triple interrogation :

- les relations historiques et symboliques en Méditerranée ;
- les transformations politiques, sociales, économiques et culturelles que ces mobilités engendrent aux échelles micro, méso et macro ;
- les perspectives d'analyse des mobilités dès lors qu'elles mettent en jeu la catégorisation des expériences, des parcours et des subjectivités.

► **01/2012 – 07/2013 : « Les pratiques syndicales face aux discriminations liées à l'origine »**

Projet de recherche financé par la CFDT. Coordination scientifique de la recherche. Avec la collaboration de Louis Braverman (doctorant, CADIS, EHESS).

Alors que les syndicats sont apparus, au moins dans les premiers temps du développement du thème des discriminations en France, comme un acteur central de la lutte contre les discriminations, les entreprises privées ont rapidement occupé le devant de la scène, notamment avec la démultiplication des projets de promotion de la diversité, initialement présentés comme une manière de lutter contre certaines formes de discrimination (en particulier celles liées à l'origine, au sexe, à l'âge et au handicap). Dans un contexte marqué par la crise financière, comment les discours sur les inégalités s'organisent-ils ? Quelle place la thématique antidiscriminatoire occupe-t-elle au sein des revendications syndicales ? Comment permet-elle aux individus de réclamer des droits et de modifier des situations sociales ? Le syndicat constitue un espace d'analyse au sein duquel se croisent, cohabitent et éventuellement s'opposent différents cadres de référence moraux, qui engagent des interprétations divergentes de l'exigence d'égalité opposables aux pratiques discriminatoires. L'enquête sur le monde syndical permet de traiter ces questions autour d'un objet empirique unifié : le processus de construction de la qualification et de la prise en charge de certaines inégalités de traitement en termes de discrimination ethno-raciale.

► **02/2010 – 12/2012 : « Manières de recruter : l'égalité des chances à l'épreuve de l'expérience des recruteurs », en collaboration avec le LEO Céreq, Université d'Orléans et le BETA Céreq, Université de Strasbourg.** Projet de recherche financé par la DARES et la Halde

Avec David Mélo (LEO Céreq, Université d'Orléans), Jacques Trautmann (BETA Céreq, Université de Strasbourg), Marie-Claude Rebeuh (BETA Céreq, Université de Strasbourg), Eric Fries Guggenheim (BETA Céreq, Université de Strasbourg), Sylvain Kerbourc'h (CADIS, EHESS), Régis Cortéséro (INJEP et Centre Emile Durkheim, Université Bordeaux 2), Yoann Lopez (Centre Emile Durkheim, Université Bordeaux 2).

Cette recherche propose d'inscrire le questionnement sur les discriminations et la diversité dans la problématique plus large des pratiques de sélectivité sur le marché du travail. Elle partait pour cela des travaux des économistes des discriminations sur la rationalité des conduites discriminatoires, mais a visé dans le même temps leur dépassement en les confrontant à un paradoxe initial : dans nos sociétés démocratiques appuyées sur des valeurs d'égalité, les acteurs sociaux peuvent pratiquer la discrimination tout en condamnant cette pratique. Comment rendre raison d'un tel paradoxe ? Ce questionnement nous a conduit à définir une entrée privilégiée par l'expérience morale des acteurs impliqués dans le recrutement pour interroger les tensions entre différents registres de justifications, telles qu'elles se donnent à voir dans leur expérience du recrutement. Cette étude a reposé sur une vaste investigation empirique menée sur un terrain principal : celui des entreprises et des acteurs prenant part au recrutement en leur sein. Dans cette perspective, l'enquête a porté sur 53 entreprises, petites, moyennes et grandes, implantées dans quatre régions, relevant de cinq secteurs d'activités. A la lumière du matériau recueilli, un premier constat fort s'est imposé : les recruteurs rencontrés, dans leur ensemble, ne réduisent pas les pratiques de recrutement à un enjeu d'efficacité. Ils ne mobilisent donc pas que des arguments économiques pour rendre compte de leurs pratiques et des risques discriminatoires auxquels ils peuvent se trouver confrontés. Les recruteurs conjuguent les principes de justice et les arguments économiques avec des stéréotypes. Nous nous sommes plus particulièrement attachés à analyser les situations de dissonances vécues par les recruteurs entre les types d'arguments qu'ils mobilisent. Le travail d'argumentation des recruteurs présente un aspect dynamique et contextuel qui ouvre à une certaine malléabilité des registres.

► **02/2008 – 12/2010 : « Femmes, islam, participation : constructions et déconstructions des catégories en France et en Angleterre / Women from Muslim Communities and Politics in Britain and France »** (Projet de recherche financé par The Economic and Social Research Council, (RES-062-23-0380). **University of Warwick, Centre for Research in Ethnic Relations, Angleterre.**

Avec Danièle Joly (University of Warwick), Khurshed Wadia (University of Warwick), Giulia Fabbiano (CADIS, EHESS).

Cette recherche porte sur l'engagement civique et politique des femmes originaires d'un pays de tradition musulmane en Grande-Bretagne et en France. Ces femmes sont rarement considérées comme des actrices à part entière dans l'espace public de la politique et sont le plus souvent perçues sous l'angle de problèmes essentiellement liés aux questions de sexualité et de rapports de genre. Nous avons donc choisi d'étudier comment les femmes originaires d'un pays de tradition musulmane articulent leur engagement civique et politique et comment elles appréhendent les obstacles et les opportunités rencontrés au sein des sociétés britannique et française, qu'il s'agisse de la sphère privée ou de la sphère publique. Nous explorons également dans quelle mesure l'islam a pu jouer un rôle dans leur engagement politique et comment il se décline. Par une approche comparative entre la France et la Grande-Bretagne, cette recherche a pour but de remettre en question la présomption de non-participation des femmes de culture musulmane à la politique, puis d'examiner leurs modes de participation.

► **03/2007 – 12/2008 : Projet : « Inégalités, Discriminations, Reconnaissance : Une recherche sur les usages sociaux des catégories de la discrimination »**. (Projet de recherche DRESS- MiRE). **Volet 2 : « Diffusion et appropriations de la discrimination sur l'âge en France »**. **Univresité de Lille 3, Gracc.**

Avec Vincent Caradec (Professeur, Gracc Université de Lille 3), Claire Lefrançois (doctorante, Gracc, Université de Lille 3), Miléna Doytcheva (Maître de conférences, Gracc, Université de Lille 3), Myriam Hachimi-Alaoui (Maître de conférences, Université du Havre).

D'abord réticentes à la prise en compte de la problématique des discriminations notamment ethno-raciales, les entreprises en France se sont engagées plus récemment en faveur de la « promotion de la diversité », dans la foulée notamment de la « charte de la diversité » impulsée par le mouvement patronal et relayée par les pouvoirs publics. L'enquête vise à étudier les réalisations auxquelles il a conduit, dans leur double articulation aux objectifs de non-discrimination et à ceux d'une forme de reconnaissance, revendiquée par le mouvement de la charte, du pluralisme culturel de la société française. Le deuxième volet de cette recherche s'intéresse plus particulièrement à la notion de « discrimination sur l'âge » qui s'est diffusée, en France, dans les années 2000, en recevant une acception restrictive puisqu'elle a souvent été rabattue sur la question de l'emploi des seniors. L'objectif consiste à étudier comment l'âge en est venu à être considéré comme un critère possible de discrimination – et, parallèlement, comme l'une des dimensions de la « diversité ». La recherche montre comment l'émergence récente de la discrimination sur l'âge procède de deux dynamiques – d'une part, la dynamique antidiscriminatoire et, d'autre part, la préoccupation pour le niveau d'emploi des seniors – impulsées au niveau européen et qui se déploient ensuite dans l'espace national français.